

Notre compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026

Pour faciliter la lecture :

Nos interventions sont en gras,

Les réponses de l'équipe municipale à nos questions et demandes sont surlignées en jaune.

Nos commentaires sont dans une typo différente.

SUJET PRINCIPAL : INSTALLATION DU CONSEIL

Accueil par C. Gerbeau qui fait également l'appel des présents.

Election du maire

D. Scaravetti propose sa candidature, I. Buin-Bourjalliat propose également la sienne. La séance est suspendue car les bulletins n'ont pas été prévus à cet effet.

→ **Vote : 15 voix pour D. Scaravetti/ 4 voix pour I. Buin-Bourjalliat.**

Discours de D. Scaravetti : Il remercie l'assemblée d'être venue nombreuse. C'est avec émotion et conscience des responsabilités qu'il reçoit cette écharpe. Conscient qu'il s'inscrit dans l'histoire de Saint-Macaire qui a su concilier respect de l'histoire et de ses habitants. Sa motivation est intacte. Il remercie C. Gerbeau pour le mandat précédent. Il sera le maire de tous.

Le temps de l'action débute. Ses 3 axes : l'action associative/la protection du cadre de vie/préparer Saint-Macaire aux enjeux de demain. Il sait que pour cela il peut compter sur les élus.

I. Buin-Bourjalliat, sans que cela ne lui soit proposé après le vote, demande à prendre la parole à son tour :

Je suis fière de notre résultat. Nous sommes parvenus à recueillir 50 % des suffrages – moins 12 voix - sans jamais utiliser l'instrument de la calomnie. Ni les plateformes de la calomnie.

Dominique, tu as très justement signalé le fair play de la campagne. Effectivement, merci de l'avoir remarqué, nous avons été d'un total fair play.

Au-delà du projet que nous avons longuement travaillé et porté, lorsque nous avons abordé la partie critique à l'égard de votre équipe, nous nous sommes concentrés sur les faits, portant à la connaissances des Macariennes et des Macariens des arguments factuels, contre des erreurs de jugement, de gestion, de choix effectuées dans l'exercice du mandat.

De votre côté tout en criant très fort à la division des Macariens, vous avez été ceux qui l'ont mise en œuvre. En crachant violemment au visage de plusieurs d'entre nous. Ou de nous tous réunis sous la bannière de l'opposition.

Quand une élue publie, à 3 jours des élections, un message à charge refaisant surgir une lettre anonyme abjecte envoyée bien avant la campagne et contre laquelle de nombreux membres de notre liste se sont ouvertement et publiquement positionnés ,

Quand vous, Dominique et Sylvain, deux candidats en tête de liste commentez ce même message en enfonçant le clou de l'opposition qui je cite « ne peut pas lutter sur le terrain des idées, de la force de conviction et de la capacité à travailler sans attendre de retour ». Dont « l'orgueil, le paternalisme et la misogynie n'ont d'égal que la petitesse de leurs attributs, qu'ils se noient donc dans leur fange... » etc.

C'est non seulement de la diffamation mais c'est également mentir aux Macariens.

Ceux qui commentent savent parfaitement que cette lettre, abjecte je le répète, n'émane en aucun cas de nos rangs, et qu'il s'agit d'un lavage de linge sale consécutif à des histoires privées qui n'ont absolument aucun lien avec une quelconque posture d'opposition.

Vous le savez parfaitement et vous en faites un argument de campagne en entretenant l'ambiguïté avec ceux qui ignorent tout de cette histoire.

Je tiens à votre disposition un article du figaro dans lequel

1/ Tristan Roselle prend position contre cette ignominie

2/ Sophie Tristant elle-même la relie à son divorce, ce sont ses mots

C'est l'exemple le plus criant de manipulation que nous avons pu subir à 3 jours du scrutin. Mais nous avons été également tout au long de la campagne traités de fachos, d'escrocs, d'incapables, de misogynes (si si !!) et j'en passe.

Quelle belle plateforme de calomnie que la Belle lurette ! Et moi qui croyais que c'était le bar de tous. Dimanche, le jour même du scrutin, vos équipes de choc étaient encore là pour faire du bourrage de crâne sur tous les sujets précités. Nous n'aurons même pas eu ce répit là. Dimanche, le jour du vote.

Alors à mon tour de vous dire, en face cette fois, combien piètres doivent être votre réflexion et votre intelligence collective pour n'avoir d'autre choix que de brandir le mensonge et la calomnie envers votre opposition dont vous n'avez jamais toléré la moindre critique.

C'est pourtant le rôle qui est le nôtre et nous le jouerons autant qu'il sera nécessaire. Mais nous ne sombrerons pas dans vos travers. La calomnie ne sera pas nécessaire. Nous nous en tiendrons aux faits.

Quant à travailler ensemble il faudra d'abord retrouver le respect et la dignité.

D. Scaravetti dit ne pas vouloir commenter.

Fixation du nombre d'adjoints

Il est proposé d'en avoir 5.

→ Vote à l'unanimité

Election des adjoints

Scrutin de liste. D. Scaravetti propose la liste menée par M. Capelli :

1^e adjoint : S. Capelli : jeunesse, associations, services techniques

2^e : M. Bernard : participation citoyenne, culture, communication, vie économique, tourisme

3^e : Y. Rieusset : petite enfance, CCAS, action sociale

4^e : H. Le Gal : environnement , patrimoine

5^e : J.E. Calvé : urbanisme et travaux

I. Bourjalliat informe que le groupe ne prendra pas part au vote.

→ La liste est élue

D. Scaravetti ajoute qu'il y a 2 conseillers délégués :

I. Louis aux affaires scolaires et périscolaires.

J. Skebra à la vie quotidienne.

Une écharpe est offerte à chaque adjoint.

Il est procédé à une lecture de la charte de l' élu.

Commissions

D. Scaravetti informe que les commissions seront prochainement nommées.

Il propose à notre équipe d'assumer sous la responsabilité des adjoints les co vice-présidences de deux commissions : celle de la participation citoyenne et celle de la vie associative.

Questions diverses

T. Roselle demande à prendre la parole

Il félicite le maire et l'ensemble des élus pour leur élection.

Il poursuit en affirmant qu'il va être nécessaire de travailler ensemble malgré les divergences de vue et la campagne passée mais que cela ne pourra se faire que sur des bases saines. Il souhaite à ce titre partager quelque chose pour lequel il est profondément choqué. Il a découvert que lors de l'élection il y avait deux listes d'émargement et non pas une seule, ce qui est du jamais vu dans une élection. Le bureau de vote a été particulièrement mal tenu, en témoigne un écart de 2 voix entre les signatures et le nombre de bulletins dans l'urne. Il demande une explication. Le groupe des élus ne fera pas de recours mais il souhaite avoir des explications sur ce qu'il s'est passé.

D. Scaravetti répond qu'il ne faut pas voir le mal partout. "Nos agents ont organisé ces élections avec honnêteté et sérieux. Effectivement il y avait 2 listes. Pour autant les gens ont signé qu'une fois. Ce n'était pas pour faire une malversation. Les agents sont d'une honnêteté irréprochable." Il demande au public de se taire.

La secrétaire générale prend la parole et en assume l'entière responsabilité.

T. Roselle affirme qu'il ne reproche bien évidemment rien aux agents.

D. Scaravetti affirme que les élus n'ont pas interféré dans l'organisation des élections.

T. Roselle insiste sur le fait qu'il ne reproche pas seulement qu'il y ait deux listes d'émargement mais surtout que nous n'ayons pas été mis au courant et que rien n'ait été inscrit sur le procès verbal. Il demande donc que des comptes soient rendus à ce sujet.

D. Scaravetti acquiesce.

NB : c'est au président du bureau, en l'occurrence C. Gerbeau ce jour-là, de faire mention dans le PV de tout incident ou anomalie ayant entaché les opérations de vote. Or ceux-ci sont totalement passés sous silence.

La séance est levée.